

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

19/12/2014

1. Tarifs communaux 2015

Les tarifs suivants sont adoptés pour l'année 2015 :

OBJET	TARIFS 2015
◆ GARDERIE	
. par quart d'heure à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015	
- pour le 1 ^{er} enfant	0.47
- pour le 2 ^{ème} enfant	0.27
- à partir du 3 ^{ème} enfant	Gratuit
◆ RESTAURANT SCOLAIRE	
A compter de la rentrée scolaire de septembre 2014	
- le repas enfant.....	2.71
- le repas adulte.....	4.28
(1/2 tarif 2 ^{ème} enfant – gratuité à partir du 3 ^{ème} sous conditions de ressources)	
◆ DROITS DE PLACE (Marché hebdomadaire)	
. le ml	0.71
. forfait trimestriel suivant dimension	27.00
« «	28.00
« «	29.00
« «	29.00
« «	30.00
« «	35.00
« «	38.00
. cirque (petit) < 200 m ²	40.00
- cirque (grand) > 200 m ²	100.00
- emplacement commerce ambulant saison estivale – par jour.....	3.00
◆ LOCATION PODIUM	
. le m ² par jour	1.00
(gratuit pour les associations locales)	
- podium mobile (pour les associations et particuliers de la commune).....	100.00
- podium mobile (pour les associations et particuliers extérieurs)	500.00
(caution 500 €)	
◆ CIMETIERES	
. concession : 30 ans	210.00
50 ans	368.00
. columbarium : 15 ans.....	368.00
30 ans.....	682.00
◆ CAVURNES	
- 30 ans.....	104.00
- 50 ans.....	183.00

♦ MINICAR	
. enfants (écoles et associations de PLEUBIAN).....	Gratuit
. adultes (particuliers et associations) de Pleubian	Forfait 70 € + 23 €/H
. associations et groupes extérieures à la commune.....	Pas de location
. transports réguliers hebdomadaires (marché–anciens) le trimestre	17.00
♦ PHOTOCOPIE (Mairie)	
. l'unité	0.30
♦ LOCATION SALLE DES FETES (avec vaisselle) *	
- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association de la commune* :	
- la journée.....	114.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %
- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association, extérieurs :	
- la journée.....	165.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %
(caution de 300 € à chaque location)	
* les associations communales bénéficient de deux locations gratuites annuelles en plus de l'Assemblée Générale	
♦ LOCATION SALLE DES CHARDONS BLEUS (avec vaisselle) *	
- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association de la commune* :	
- la journée.....	165.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %
- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association, extérieurs :	
- la journée.....	227.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %
(caution de 300 € à chaque location)	
* les associations communales bénéficient de deux locations gratuites annuelles en plus de l'Assemblée Générale	
♦ MAISON DES ASSOCIATIONS DU LAUNAY	
. <u>particuliers – professionnels, et associations extérieures</u>	
. salle à manger + cuisine + vaisselle - la journée.....	144.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %
. salle à manger + verres pour apéritif ½ journée	73.00
. salle de réunions.....	63.00
. <u>associations pleubiennaises</u>	
. salle à manger + cuisine + vaisselle - la journée.....	73.00
. « « - la 2 ^{ème} journée.....	50 %
. salle de réunions.....	Gratuit
(caution de 300 € à chaque location)	
- salle pour séances diverses hebdomadaires – le trimestre.....	124.00
- « cuisine (associations extérieures – la semaine°	22.00

. <u>INITIATION A L'INFORMATIQUE</u>	
. à l'année.....	15.00
(gratuité pour les enfants)	
. <u>ACCES INTERNET</u>	
. par heure.....	2.00
. abonnement 5 heures	8.00
gratuité pour les demandeurs d'emploi.....	
. <u>IMPRESSION DES DOCUMENTS</u>	
. noir et blanc	0.30
. <u>AGENCE POSTALE DE L'ARMOR</u>	
- Photocopie (unité).....	0.30
- télécopie (unité).....	0.50
◆ <u>ANCIEN SYNDICAT D'INITIATIVE</u>	
Location pour exposition – la semaine	63.00
◆ <u>OFFICE DU TOURISME</u>	
Location Salle étage - la semaine	93.00
◆ <u>LOCATION DE COUVERTS</u>	
. le bac complet	Gratuit
. le bac de 25 verres	Gratuit
caution.....	30.00
◆ <u>LOCATION PLANCHER</u>	
. extérieur : privés – associations	110.00
. commune : privés - associations	Gratuit
◆ <u>LOCATION SALLE OMNISPORTS</u>	
. heure de tennis.....	Gratuit
◆ <u>TENNIS EXTERIEUR</u>	
- l'heure.....	Gratuit
◆ <u>GRAVILLONS</u>	
. le m3 livré	40.00
◆ <u>PUISARDS</u>	
. l'unité avec dalle béton.....	37.00
- l'unité avec grille fonte.....	83.00
◆ <u>BUSES ECOPAL (l'unité posée)</u>	
. Ø 200	24.00
. Ø 250	30.00
. Ø 300	35.00
◆ <u>CANIVEAU-GRILLE (le ml):</u>	
. largeur 100 ml	122.00
. largeur 200 ml	187.00
◆ <u>MOUILLAGES :</u>	
- location annuelle.....	167.00
- location mensuelle.....	81.00

2. Subvention arbre de Noël des élèves de maternelle

Une subvention de 13 € par élève de maternelle est attribuée pour le Noël des enfants, soit :

- Ecole publique : 377 €
- Ecole privée : 325 €

3. Elargissement voie communale n°6 de Pratallic – acquisitions foncières

La Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux doit rénover la voie communale n°6 de Pratallic – Croas Gourien en 2015.

La commune réalisera des acquisitions foncières auprès de 4 riverains, pour permettre l'élargissement de la chaussée.

Sur la base de 2 € le m², ont donné leur accord :

- Les conjoints KERLEAU
- Mr GUILLOU Alexandre
- Mr et Mme LE TESSIER Daniel
- Mr MEVEL Alphonse

4. Lotissement communal « Résidence de la Plage »

Les travaux sont à présents achevés, la vente des 11 lots peut débuter.

L'assemblée autorise le Maire à signer les compromis et actes authentiques de vente à intervenir, au prix préalablement déterminé de 76 € TTC le m².

5. Vente remorque agricole

L'assemblée décide de vendre à un particulier, pour un montant de 4 000 €, la remorque de marque CHEVANCE type RC80, acquise en 2008.

6. Extension du réseau électrique Basse Tension Chemin du Menhir

L'assemblée donne son accord au projet d'extension de réseau électrique BT chemin du Menhir pour la desserte de la parcelle cadastrée section A n° 5 85, propriété de Mr COATANOAN Edouard, sous réserve de modifier le projet afin de préserver la voirie, récemment rénovée.

La commune fera l'avance de la somme de 2 367 € au SDE, qu'elle refacturera au pétitionnaire.

7. Travaux sur le réseau d'éclairage public

L'assemblée donne son accord au SDE pour la réalisation des travaux de réparation de deux foyers d'éclairage public.

- L'un rue du Sillon pour le remplacement d'un candélabre, soit un coût de 1 200 € à la charge de la commune
- L'autre place de Laneros, pour le remplacement d'un foyer, pour un coût de 360 € à la charge de la commune.

8. Personnel communal

Un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet sera créé au 01/01/2015, pour permettre le recrutement d'un agent aux services techniques, suite à un départ en retraite.

9. Budget 2014 – Décision modificative n°2

Des crédits seront augmentés aux comptes :

❖ <u>Dépenses</u>		❖ <u>Recettes</u>	
- 13 918	8 550.24 €	- 777	30 328.35 €
- 13 915	21 778.11 €		

Pour permettre l'amortissement des subventions.

10. Adhésion de la Communauté de Communes de la Presqu'île au Syndicat Départemental d'Electricité

L'assemblée émet un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux au SDE concernant le domaine de compétence qui lui est propre.

11. Fonds de solidarité en faveur des collectivités locales

La commune avait déposé une demande d'aide de l'Etat, suite aux intempéries de l'hiver 2014.

Cette demande a fait l'objet d'un rejet.